



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 7 juillet

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la CCFU à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 30 juin 2022

Nombre de conseillers : en exercice 32 – présents 25 - votants 31.

### Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLOTTE, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Brigitte TERRIER

### Procurations :

Jean-Pierre CHAMBARD à Cécile LOUP FOREST  
Rocco COLELLA à Elodie DONDIN  
François DAVIET à Brigitte TERRIER  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Christophe GUITTON à Dominique BOUVET  
Yvan SONNERAT à Philippe LANGANNE

Excusés : Christian BOCQUET

Secrétaire de séance : Maly SBAFFO

### 2022-71 Autorisation à donner au président pour la signature d'une convention de partenariat avec l'Association Groupement Transfrontalier Européen (GTE)

*Madame Maly SBAFFO, Vice-Présidente déléguée aux services à la personne, rapporteur*

Suite à son ouverture en novembre 2021, la France Services Fier et Usse a développé des actions partenariales avec des acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'aide et de l'accompagnement des personnes.

Un vrai travail partenarial s'est mis en place entre les associations et l'équipe de France Services afin de mieux identifier les problématiques rencontrées et y apporter des solutions adaptées.

Dans ce cadre, le Groupement Transfrontalier Européen (GTE) tient des permanences au sein de la France Services afin de pouvoir exercer leurs missions auprès des habitants du territoire.

Une convention dont le projet est joint à la présente délibération est proposée afin de définir les modalités de partenariat.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**autoriser** le Président à signer les conventions de partenariat avec l'associations Groupement Transfrontalier Européen (GTE) et tout document s'y afférent.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,  
Maly SBAFFO**